

# Maison Centrale ou Centrale téléphonique ?

## La Maison Centrale d'Arles, numéro 1 du réseau mobile en Camargue !

Qui aurait cru que cet établissement puisse concentrer autant de communications illégales en un seul lieu ? Lors de la récente visite ministérielle, certains imaginaient que nous étions une prison ultra-sécurisée, capable d'accueillir les « narcos ». Quelle ironie !

Rappelons que sur le fronton, il est inscrit « MAISON » centrale. Alors, pourquoi se préoccuper de la sécurité du personnel quand on peut se vanter du confort offert à notre clientèle ? Comment nos détenus ne seraient-ils pas satisfaits avec des tablettes, consoles, ordinateurs, télévisions, baskets bluetooth, stupéfiants et smartphones à disposition ?



**Smartphones ? Avec des brouilleurs de portables et de drones ? Impossible !** Pourtant, en moins d'une semaine, cinq nouveaux téléphones ont rejoint une collection déjà impressionnante. Ce n'est probablement que la partie émergée de l'iceberg ! Plus grave encore, comment accepter qu'un téléphone ait été découvert dans la cellule d'un narcotrafiquant, placé dans notre établissement, en isolement, après avoir mis à prix la tête de nos collègues des Baumettes pour 120 000 € sur les réseaux sociaux ?

Monsieur le Directeur Interrégional, Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, qu'attendez-vous pour prendre des mesures radicales et éliminer ce danger imminent ? Faudra-t-il attendre la mort d'un collègue arlésien pour que vous réagissiez enfin ? Le temps des discours est révolu. Nous avons besoin d'actions concrètes et immédiates, pas de promesses vides ni de réactions tardives.

**Chaque minute passée avec ces criminels en liberté de communication est une minute de trop.**

Hier encore nouvelles projections. Résultat : 2 téléphones dernière génération et 55 gr de substance illicite...

**L'UFAP UNSa Justice MC ARLES EXIGE** une réponse ferme, immédiate et sans ambiguïté.

**L'UFAP UNSa Justice MC ARLES EXIGE** une révision complète et sans délai des moyens de neutralisation des communications, de lutte contre les drones et l'installation de filets anti-projections.

**Les pratiques de ces délinquants évoluent rapidement, et malgré les dispositifs de brouillage récents, le matériel de lutte anti-drone à disposition de nos établissements est déjà obsolète. Il est urgent de trouver des solutions pour contrer cette menace.**

Arles, le 28 mars 2025

**Le bureau Local**  
**UFAP UNSa Justice**